

# La Glacerie. Il n'y a plus de proviseur adjoint au collège Émile-Zola

## Les parents d'élèves vont manifester

« **LE REPIT** a été de courte durée » : Anne Baron, une professeure du collège Émile-Zola à La Glacerie dénonce le mode dégradé dans lequel se trouve l'établissement après le départ non remplacé du principal adjoint.

Au nom de l'équipe éducative du collège Émile-Zola et des parents d'élèves, elle tient à informer le plus grand nombre qu'un rassemblement aura lieu le mardi 13 février 2024, à 17 heures, devant les grilles de l'établissement, rue Cornat.

De nombreux impacts

« Les parents d'élèves du collège Zola, ainsi que l'équipe éducative, souhaitent vous alerter vivement sur les conséquences dues à la vacance du poste d'adjoint au principal, explique Anne Baron. En effet, depuis le 8 janvier, l'administration a retiré des moyens administratifs au collège Zola, en la personne du principal adjoint, appelé pour occuper le poste de principal du collège Le Corre (pour rappel, en remplacement d'un départ en retraite qui n'a pas été anticipé en amont). Ce départ arrive après une vive et longue période d'instabilité à la tête du collège Zola : 5 chef(fes) d'établissement en 4 ans. En septembre, nous aspirions toutes et tous à ce que le collège retrouve une vie normale, avec une équipe administrative en poste. Le répit a été de courte durée. »

Cette vacance a de multiples conséquences sur la vie quotidienne de l'établissement, des élèves et des personnels. Elle perturbe le bon fonctionnement et la vie pédagogique du collège. Elle impacte la gestion en temps et en heure sur Pronote, des modifications d'emplois du temps, de groupes d'élèves, des absences et des remplacements de courte durée des professeurs... ; le suivi des élèves de deux niveaux ; le suivi des PAP, GEVASCO ou orientation SEGPA ; le dialogue avec les familles ; la mise en oeuvre des examens (devoirs communs, examens blancs, DNB/CG) ; la préparation des conseils de classe, bulletins ; la régulation de la vie scolaire avec le CPE (sanction, discipline...) ; le partage des responsabilités avec le principal au niveau de la sécurité des individus et des bâtiments et au niveau des différentes commissions ; la présence d'un adulte supplémentaire dans l'établissement (cour, grille le matin...).

Depuis le 8 janvier, toutes ces missions incombent totalement au principal, en plus de sa tâche immense, en cette période de DHG (Dotation horaire globale), de chocs des savoirs et de pacte.

« Comment les élèves et l'équipe éducative peuvent-ils travailler sereinement, consciencieusement et efficacement lorsque la vie pédagogique au quotidien est désorganisée ? Comment le chef d'établissement peut-il mener à bien toutes ces missions et pallier l'absence de son collègue sans y laisser sa santé ? », s'interrogent les parents d'élèves inquiets, ainsi que l'équipe éducative.

M. C.



Une manifestation, regroupant des parents d'élèves, est prévue le mardi 13 février devant les grilles du collège Émile-Zola de La Glacerie.